



**HAL**  
open science

# On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de conjecture du futur et du conditionnel en français

Jacques Bres, Sophie Azzopardi

## ► To cite this version:

Jacques Bres, Sophie Azzopardi. On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de conjecture du futur et du conditionnel en français. *Dialogisme : langue, discours,, peter lang*, pp.135-147, 2012. hal-00713215

**HAL Id: hal-00713215**

**<https://hal.science/hal-00713215>**

Submitted on 27 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***ON AURAIT OUBLIÉ LES CLÉS DU DIALOGISME SUR LA PORTE DE L'ANALYSE ? DE L'EFFET DE SENS DE CONJECTURE DU FUTUR ET DU CONDITIONNEL EN FRANÇAIS***

Bres J. et Azzopardi S., 2012, « *On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de conjecture du futur et du conditionnel en français* », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S., (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Peter Lang, 135-147.

---

**Jacques BRES**

Université de Montpellier 3 / *Praxiling* UMR5267 CNRS

jacques.bres@univ-montp3.fr,

**Sophie AZZOPARDI**

Université de Montpellier 3 / *Praxiling* UMR5267 CNRS

[azzo.soph@gmail.com](mailto:azzo.soph@gmail.com)

**Résumé** : Malgré les travaux qui lui ont été consacrés, la question du futur et du conditionnel « de conjecture » résiste à l'explication. L'article développe l'hypothèse selon laquelle la notion de dialogisme – appliquée au futur, au conditionnel et à l'interrogation totale – permet de rendre compte de l'effet de sens conjectural, comme des différents degrés de la force avec laquelle il se réalise.

**Mots clés** : dialogisme, futur, conditionnel, conjecture

**Summary** : Although many studies have been dedicated to it, the conjectural use of the future tense and conditional tense still resists explanation. The article develops the hypothesis that the notion of dialogism – applied to the future tense, the conditional tense and the polar question – permits to account for the conjectural meaning effect, as well as its different degrees of realization.

**Keywords**: dialogism, future tense, conditional tense, conjecture

En français, comme dans la plupart des langues romanes, le futur et le conditionnel, sur la base de leur origine et de leur morphologie similaires (*cantare habet* > *chantera* ; *cantare habebat* > *chanterait*), partagent un certain nombre d'emplois (*mitigation*, *hypothèse*, etc., Azzopardi et Bres 2010a), dont celui de *conjecture*, qui donne pas mal de fil explicatif à retordre aux linguistes. Dans cet article, nous développerons l'hypothèse selon laquelle la notion de dialogisme, que nous avons fait travailler dans l'explication de différents faits grammaticaux (Bres et Mellet 2009), est une clé qui permet d'ouvrir la serrure verrouillée des énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel.

Rappelons que, dans l'approche développée en praxématique (Bres et Nowakowska 2006), on définit le *dialogisme* comme l'*orientation* de tout discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours. Cette orientation se réalise, au niveau de l'énoncé-phrased, comme interaction entre – au moins – une énonciation principale et une énonciation enchâssée, ce qui a pour conséquence que l'énoncé dialogique fait entendre deux *voix* (Bakhtine 1934/1978), qu'il est habité du « dialogue interne » de ces deux énonciations. Soit un énoncé prototypiquement dialogique comme :

(1) *Non, le peuple n'est pas une masse brutale et ignorante* (titre d'article, *Libération.fr*, 03.01.2011)

Cet énoncé se présente comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation (E) avec un autre acte d'énonciation (e), à savoir ici comme *infirmation d'un énoncé antérieur*. Cette interaction prend la forme d'un enchâssement du second acte d'énonciation dans le premier, soit (E(e)). On distingue, pour l'analyse de l'énoncé dialogique, deux ensembles de paramètres : ceux de l'énonciation enchâssante, notamment l'énoncé [E], et son énonciateur E<sub>1</sub> ; et ceux de l'énonciation enchâssée, notamment l'énoncé [e], et son énonciateur e<sub>1</sub>. La dualité énonciative qui structure l'énoncé dialogique peut être marquée en tant que telle explicitement – dans l'énoncé (1), l'adverbe *non* en est le signifiant – ou être bien plus implicite et seulement inférable du co(n)texte<sup>1</sup>, comme dans l'*allusion*.

Qu'en est-il de la *conjecture* ? Les grammairiens mentionnent cet effet de sens pour le futur (simple, ex. 2 ; antérieur, ex. 3), et pour le conditionnel (présent, ex. 4 ; passé, ex. 5) :

(2) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.

« – Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron. (Balzac, *Béatrix*)

(3) Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste.

– c'est à la patte. Un tesson l'*aura entaillée*, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer... vite !

En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil. (Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*, 1902)

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle *aurait* des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre (conversation, une vieille dame à son fils)

(5) *Une vieille dame raconte qu'elle avait perdu ses clés de voiture*

j'ai cherché partout / rien / je suis allée voir la voiture elle était fermée à clef j'ai dit « que tu te sois avancée voir les fleurs devant le garage ? elles *seraient tombées* par terre à ce moment-là ? » / je vais voir / rien / et puis elles étaient dans la poche d'un blouson

Ce qui a retenu l'attention des grammairiens, c'est que, dans ce type d'occurrence<sup>2</sup>, les formes simples du futur et du conditionnel peuvent être glosées, du seul point de vue temporel, par un présent ; les formes composées, par un passé composé : p. ex., en (2) : « ce *sera* sans doute M.

<sup>1</sup> Co(n)texte : mot-valise pour *cotexte* linguistique et *contexte* situationnel.

<sup>2</sup> Seuls les énoncés émanant du locuteur ou rapportés en discours direct seront ici pris en considération. Nous écartons les énoncés en discours indirect libre, qui posent d'autres problèmes.

le curé » ≈ *c'est sans doute M. le curé* ; en (5) : « elles **seraient tombées** par terre à ce moment-là ? » ≈ *elles sont tombées par terre à ce moment-là ?* Cette possible glose explicite que le procès actualisé au futur ou au conditionnel est référentiellement situé dans l'époque présente pour les formes simples, dans l'époque passée pour les formes composées.

L'emploi *conjectural* constitue un objet classique des études sur le futur et le conditionnel, qui a fait l'objet de différentes explications, notamment Damourette et Pichon 1911-1936, Diller 1977, Maingueneau 1981, Martin 1981, Abouda 1997, Korzen & Nølke 2001, Haillet 2001 et 2007, Tasmowski 2001, Dendale 2010. Dans l'espace de cet article, nous ne pourrions interagir dialogiquement avec ces travaux qui, tout en étant fortement éclairants – particulièrement Dendale 2010 – ne nous semblent pas à même de rendre compte complètement de ce tour.

Nous développerons l'hypothèse suivante : dans ce genre d'occurrence, l'effet de sens conjectural ne tient spécifiquement ni au futur ni au conditionnel, mais au type d'énoncé – *hypothèse plausible* – produit dans un type de raisonnement : le raisonnement par *abduction*. Le futur, le conditionnel et l'interrogation totale entrent à titre d'ingrédients complémentaires dans l'effet de sens produit en (2)-(5), et ce à partir de leur fonctionnement dialogique.

Après avoir défini le type d'énoncé (énoncé d'hypothèse plausible) (1.) dans lequel est produit l'effet de sens conjectural et rappelé le fonctionnement dialogique de l'interrogation totale, du futur et du conditionnel (2.), nous analyserons comment ces divers éléments interagissent dans la production de cet effet de sens (3.-5.). Notre étude s'appuie sur un corpus significatif de 60 occurrences au futur, et 70 au conditionnel, relevées dans trois genres de discours : conversationnel, électronique (courriel), littéraire (pour l'essentiel narratif).

## 1. CONJECTURE, ABDUCTION ET ENONCE D'HYPOTHESE PLAUSIBLE

La conjecture est une opinion fondée sur la probabilité ou la plausibilité, qui présuppose une argumentation – par déduction, par induction, ou par abduction (Peirce CP 2. 623) – mettant en jeu deux prémisses (majeure, mineure), et une conclusion.

Les énoncés auxquels nous nous intéressons ici sont obtenus par *abduction*. Dans ce cas, on a l'ordre : Prémisses majeure (conséquence, C) > Prémisses mineure (règle, A) > Conclusion (cas, B). La conclusion constitue une « hypothèse plausible » (Desclés et Guentcheva 2001), en quoi consiste l'énoncé conjectural qui retient notre attention. Soit, sur l'exemple (4) :

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle **aurait** des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre (conversation)

C = Prémisses majeure = résultat/conséquence : je vois une voiture garée devant chez Lucette

A = Prémisses mineure = règle : si Lucette a des visites, il y a une voiture garée devant chez elle

B = Conclusion = cas : Lucette a des visites

Ce qu'on appelle traditionnellement futur et conditionnel *de conjecture*, ce sont des emplois de ces temps dans des énoncés d'*hypothèse plausible* qui fonctionnent comme conclusion d'un raisonnement par abduction. Mais, contrairement à ce qui pourrait être inféré de ces appellations, l'énoncé de conjecture n'est pas lié à ces deux formes, il peut être actualisé à différents temps, ce que nous illustrons par différentes réécritures de l'énoncé conjectural de (4) :

(4a) elle *a* des visites Lucette.

(4b) elle *a* des visites Lucette ?

(4c) elle *aura* des visites Lucette.

(4d) elle *aura* des visites Lucette?

(4e) \*elle *aurait* des visites Lucette.  
(4f) elle *aurait* des visites Lucette?  
(4g) elle *doit avoir* des visites Lucette.

(4h) \*elle *doit avoir* des visites Lucette?  
(4i) \*qu'elle ait des visites Lucette.  
(4j) qu'elle ait des visites Lucette?

La grammaire et la linguistique ne parlent de *conjecture* que pour (c), (d), (f) et (g), parce qu'elles ont focalisé leur attention sur l'analyse de l'hypothèse plausible avec le futur, le conditionnel et *devoir*. Nous considérons au contraire que dans l'ensemble des tours possibles on a bien affaire à une conjecture, et que ces différentes formes correspondent à des *degrés variables de certitude* de ladite conjecture. On ne travaillera ici que sur les tours où la conjecture est réalisée au futur et au conditionnel. Notons pour l'heure l'impossibilité co(n)textuelle de (4e), à savoir la conjecture au conditionnel en affirmation (\*elle *aurait* des visites Lucette.), ce qui nous permet de poser la question heuristique suivante : pourquoi le futur produit-il la conjecture en affirmation (4c) (et secondairement en interrogation (4d)<sup>3</sup>), alors que le conditionnel ne peut la produire en affirmation (\*4e), et doit obligatoirement être associé à l'interrogation totale (4f) ?

## 2. FONCTIONNEMENT DIALOGIQUE DE L'INTERROGATION TOTALE, DU CONDITIONNEL ET DU FUTUR : RAPPEL

On peut analyser l'interrogation totale comme dialogique en ce qu'elle est une *mise en débat* par l'énonciateur principal (E<sub>1</sub>) d'un énoncé attribué à un énonciateur (e<sub>1</sub>) (Anscombe et Ducrot 1981, Bres 1999, Haillet 2001, 2007). Soit l'exemple suivant :

(6) Fac : Les étudiants fliquent-ils les profs ? (*La Gazette de Montpellier*)

L'énonciateur E<sub>1</sub> met en discussion l'énoncé antérieur [e] (attribué à un autre énonciateur e<sub>1</sub> non explicité) qui peut être reconstruit comme : [Les étudiants fliquent les profs].

Le futur et le conditionnel sont morphologiquement composés de deux affixes : -r + -a pour le futur ; -r + -ait pour le conditionnel. Sur cette base, on considère que le futur est un *ultérieur du PRÉSENT*, et que le conditionnel est un *ultérieur du PASSÉ*, et que c'est à partir de cette valeur temporelle que se sont développés les différents emplois modaux de ces temps (Bres 2009, 2010a et b, Azzopardi et Bres 2010a). Cette approche temporelle a des conséquences énonciatives d'importance :

– au futur, du fait que le point de saisie se situe au moment de l'énonciation t<sub>0</sub>, l'ultériorité a pour origine le seul locuteur-énonciateur E<sub>1</sub>. C'est à partir de cette instance énonciative que le procès est situé dans l'époque future : *demain, il pleuvra*.

– au conditionnel, du fait de l'antériorité du point de saisie par rapport à t<sub>0</sub>, le locuteur-énonciateur E<sub>1</sub> positionne ledit point dans le PASSÉ (t<sub>n-1</sub>). Pour construire l'ultériorité du procès à partir de ce point, il a besoin d'un autre énonciateur, e<sub>1</sub>, qui ne saurait être E<sub>1</sub> (même s'il peut lui être coréférentiel) puisque celui-ci est situé à t<sub>0</sub> : *Corinne m'a dit qu'il pleuvrait*. L'ultériorité du procès *pleuvoir* est construite à partir d'un acte d'énonciation situé dans le PASSÉ de E<sub>1</sub>, produit par un énonciateur e<sub>1</sub> correspondant à *Corinne*.

Le conditionnel est structuré sur un dédoublement énonciatif ; il a une structure dialogique en langue. Le futur n'est pas structuré sur un dédoublement énonciatif. Il n'a donc pas une structure dialogique en langue, mais peut mettre en scène ce dédoublement en discours par amicale pression externe : lorsque le co(n)texte interdit de situer le procès dans le FUTUR, et

---

<sup>3</sup> Dans notre corpus, 5 oc. / 60 réalisent ce tour, contrairement à ce qui est avancé dans différents travaux qui excluent la possibilité de l'énoncé conjectural au futur en interrogative. Pour un ex., cf. *infra* (10).

oblige à présupposer une énonciation ultérieure à  $t_0$ . C'est ce qui se passe dans les emplois dits *modaux* : *bilan, mitigation, mensonge, et... conjecture*.

Interrogation totale, futur et conditionnel sont des ingrédients, qui, du fait de leur fonctionnement dialogique (en langue ou en co(n)texte), interagissent avec l'énoncé d'*hypothèse plausible* pour produire le futur et le conditionnel *conjecturaux* des grammaires, ce que nous allons maintenant expliciter.

### 3. L'ENONCE CONJECTURAL AU FUTUR

Notons pour commencer que l'appellation de futur « de conjecture » est abusive : ce temps, lorsqu'il n'est pas dans un énoncé d'hypothèse plausible résultant d'une abduction, n'a rien de conjectural, ce qui ressort de la comparaison du futur *sera*, à fonctionnement dialogique, dans (2) et dans (7) :

(2) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselina alla ouvrir.

– Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte. (Balzac, *Béatrix*)

(7) Mais n'est-il pas plus simple que j'aille à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce *sera* un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me *voudra* du bien. (Balzac, *La Vieille fille*)

En (2), l'énoncé « ce *sera* sans doute monsieur le curé » est *conjectural* parce qu'il fonctionne comme une hypothèse plausible expliquant le coup frappé à la porte ; ce qui n'est pas le cas en (7), où l'énoncé « ce *sera* un oncle qui me demande », qui n'a pas ce statut argumentatif, produit le sens non de conjecture mais, en relation avec *prétexte*, celui d'*énonciation mensongère* ( $\approx$  *ma mère dira que c'est un oncle qui me demande*). Ce n'est donc pas le futur en fonctionnement dialogique qui est par lui-même conjectural, même s'il entre à titre d'ingrédient dans la production de cet effet de sens, ce qu'il nous faut expliciter. Pour cela comparons l'énoncé conjectural au futur avec celui au présent (2a) :

(2a) – C'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

Dans ce cas, du fait du présent et de l'affirmation, son degré d'incertitude est faible : épistémiquement, l'énoncé a valeur de quasi certitude. Au futur, le degré d'incertitude apparaît comme plus élevé :

(2) – Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

Cet accroissement nous semble procéder du fonctionnement dialogique du futur dans ce type d'énoncé :

– à la différence de ce qui se passe avec le présent, non dialogique, où l'énonciateur  $E_1$  se montre énonçant : « c'est M. le curé », avec le futur, l'énonciateur  $E_1$  impute fictivement l'énonciation de cet énoncé à un énonciateur  $e_1$  (coréférent avec  $E_1$  personnellement, mais différent temporellement<sup>4</sup>). L'introduction de cette distance énonciative sur l'énoncé d'hypothèse plausible accroît l'effet épistémique d'incertitude ;

– en posant l'énonciation de  $e_1$  dans le futur, on l'« insécurise » : alors que le passé est irrévocable et unilinéaire, le futur est l'époque du possible / des possibles ramifiés (Gardies 1975) : en inscrivant l'énonciation comme possible, le futur lui ôte de la certitude.

Le futur intervient donc doublement dans la *diésation* de la conjecture : de par le fonctionnement dialogique que lui impose le cotexte, il pose un autre acte d'énonciation, et un autre énonciateur ; en tant que futur, il pose cet acte et cet énonciateur dans l'époque du

<sup>4</sup> Sans développer ce point ici, précisons que ce type d'énoncé conjectural implique la coréférence des deux énonciateurs  $E_1$  et  $e_1$ .

possible... En interaction avec une hypothèse plausible, conséquence d'une opération d'abduction, on obtient, résultativement, un énoncé dans lequel le degré d'incertitude est plus élevé qu'avec le présent. L'identification proposée de la personne qui frappe à la porte en (2) apparaît comme moins sûre, plus incertaine qu'en (2a).

#### 4. L'ENONCE CONJECTURAL AU CONDITIONNEL

Pas plus qu'il n'y a de futur « *de conjecture* », il n'y a de conditionnel « *de conjecture* ». Si nous prenons un énoncé non corrélatif au conditionnel en affirmative, comme (8) :

(8) L'alcool *augmenterait* les risques de cancer (titre d'article, *La Gazette*, Montpellier)

il apparaît que c'est le sens non pas *conjectural*, mais *quotatif* qui est produit : par le conditionnel, E<sub>1</sub> signale qu'il rapporte un énoncé antérieur d'un autre énonciateur (e<sub>1</sub>).

Le conditionnel en lui-même n'a donc rien de conjectural. Mais il peut être un ingrédient de cet effet de sens en interaction non seulement avec un énoncé abductif, mais également, et de façon obligée, avec une interrogation totale<sup>5</sup>. Reprenons l'ex. (4) :

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle *aurait* des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre (conversation)

Et tâchons de séparer ce qui est *amalgamé* dans l'énoncé réalisé en explicitant ce que fait chacun des trois ingrédients :

– L'abduction, nous l'avons vu, fait que l'énoncé a le statut d'*hypothèse plausible*, qui en tant que telle peut actualiser la conjecture à différents temps (cf *supra* 1., (4a-4j)) ;

– Le conditionnel semble être une forme propice à la production de la conjecture, et ce doublement : (i) en tant que marqueur dialogique, il pose une distance énonciative, un autre énonciateur e<sub>1</sub> antérieur, coréférent personnellement avec E<sub>1</sub> dans ce type de tour (comme pour le futur), distance qui peut être mise à profit pour signifier un degré d'incertitude ; (ii) le procès *avoir des visites* est inscrit en ultériorité pour cet énonciateur, c'est-à-dire dans le monde des possibles. On s'attendrait à ce qu'il soit particulièrement à même, en affirmative, de participer à la production de la conjecture... Or ce n'est pas le cas. Si nous remplaçons l'interrogation par l'affirmation, l'énoncé apparaît contextuellement mal formé (4e) ; plus même, il ne fait pas vraiment sens :

(4e) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / \*ah elle *aurait* des visites Lucette / et puis non c'était la voiture du maire

Qu'est-ce qui interdit ici la production de la conjecture ? Avant de répondre, contextualisons différemment l'énoncé en question :

(4k) maintenant Lucette on la voit plus sur la place / *elle aurait des visites* / elle resterait chez elle

L'énoncé au conditionnel en affirmative est ici parfaitement bien formé, mais il produit le sens *quotatif* : *elle a des visites, paraît-il*. En affirmative, du fait de l'antériorité de e<sub>1</sub> par rapport à E<sub>1</sub>, le conditionnel tend à produire cet effet de sens : E<sub>1</sub> rapporte une rumeur – c'est-à-dire une énonciation antérieure procédant d'un e<sub>1</sub> non coréférentiel – selon laquelle *Lucette a des visites*. L'énoncé (4e) est doublement impossible : il ne fait pas sens *quotatif* parce que, du fait du cotexte abductif, l'énoncé « elle a des visites » est mis au compte d'un e<sub>1</sub> coréférentiel à E<sub>1</sub> ; et il ne fait pas non plus sens *conjectural* parce que l'affirmation tire

---

<sup>5</sup> Comme cela a été montré dans Azzopardi et Bres 2010b, en interaction avec l'interrogation partielle, le conditionnel produit non l'effet de sens *conjectural* mais l'effet de sens *d'inconcevable*.

l'énoncé du côté du sens quotatif. On comprend dès lors en quoi l'interrogation en (4), en substitution de l'affirmation de (4e), rend l'énoncé bien formé et actualise le sens conjectural : la mise en débat qu'elle produit du fait de son fonctionnement dialogique permet de rendre compatibles les deux ingrédients du conditionnel (en tant qu'il pose un énonciateur  $e_1$  antérieur) et l'énoncé abductif (en tant qu'il pose  $e_1$  comme coréférentiel avec  $E_1$ ).

Soulignons la grande cohérence du système qui permet de rendre compte du fait que l'énoncé conjectural au futur se réalise le plus fréquemment à l'affirmation (même s'il n'est pas incompatible avec l'interrogation), alors que l'énoncé conjectural au conditionnel ne peut se produire qu'en interrogation totale : si le futur n'a pas besoin de l'interrogation, c'est que l'énonciateur  $e_1$  qu'il pose par son fonctionnement dialogique est ultérieur à  $E_1$  : le risque de l'effet de sens *quotatif* est écarté, dans la mesure où la rumeur présuppose l'antériorité, non l'ultériorité. Si le conditionnel a besoin de l'interrogation<sup>6</sup>, c'est que l'énonciateur  $e_1$  posé par son fonctionnement dialogique est antérieur à  $E_1$  ; ce temps ne saurait être compatible avec l'énoncé abductif, qui récusé l'effet de sens quotatif vers lequel il tend, qu'avec le concours de l'interrogation totale qui l'y autorise par la mise en débat qu'elle suscite.

## 5. FUTUR / CONDITIONNEL DANS LA CONJECTURE

Comparons l'énoncé conjectural aux trois temps – présent, futur, conditionnel :

(4b) ah elle <i>a</i> des visites Lucette.	présent + affirmation
(4c) ah elle <i>aura</i> des visites Lucette.	futur + affirmation
(4f) ah elle <i>aurait</i> des visites Lucette ?	conditionnel + interrogation

Le degré d'incertitude de la conjecture, quasiment nul au présent (4b), s'accroît au futur (4c), et plus encore au conditionnel (4f). Ce que l'étude des adverbes et des adjectifs épistémiques qui accompagnent les différents tours – dans le détail de laquelle nous ne pouvons entrer ici – permet de tester. Si nous prenons les trois éléments adverbiaux *évidemment*, *sans doute*, et *par hasard*, qui, de l'un à l'autre, signifient un degré d'incertitude croissant du procès auquel ils sont incidents, il apparaît qu'*évidemment* ne peut guère se combiner qu'avec le présent ; que *sans doute* peut se combiner avec le présent et le futur, mais pas avec le conditionnel ; et que *par hasard* ne peut se combiner qu'avec le conditionnel :

(4b) ah elle *a* des visites Lucette, *évidemment* / *sans doute* / \**par hasard*.

(4c) ah elle *aura* des visites Lucette, ?*évidemment* / *sans doute* / \**par hasard*.

(4f) ah elle *aurait* des visites Lucette, \**évidemment* / \**sans doute* / *par hasard* ?

Ce que la notion de dialogisme, et de dédoublement énonciatif qui l'accompagne, permet d'expliquer :

(i) Par rapport au présent de (4b), le futur et le conditionnel, du fait de leur fonctionnement dialogique, apportent un élément de distanciation : l'énonciateur principal  $E_1$ , au lieu de

<sup>6</sup> Ajoutons, en complément de la note 2, que, lorsque le conditionnel est associé à la conjecture en affirmation, il s'agit d'un énoncé en discours indirect libre, dans lequel est transposée au passé une conjecture qui, en discours direct, serait au futur, comme dans (9) :

(9) *Un homme a échangé avec sa sœur des propos sur la liberté dont fait preuve une voisine dans son comportement amoureux, et ils viennent de se rendre compte que la fille de celle-ci les écoutait*

M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces... Elle *serait venue* là, se cacher en jouant avec les autres... (Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*).

« Elle *serait venue* là (...) » ≈ « il se disait : "Elle sera venue là (...)" »

prendre en charge l'énonciation, l'impute à un énonciateur  $e_1$  (qui lui est coréférent personnellement), la diffère dans le temps, ce qui, au niveau de l'effet produit, accentue la dimension conjecturale.

(ii) Si, d'autre part, la dimension conjecturale est plus forte avec le conditionnel qu'avec le futur, cela tient à deux éléments : le futur n'est pas dialogique en langue. Il adopte un fonctionnement dialogique uniquement lorsque le co(n)texte indique que l'événement dénoté au futur ne peut se situer dans l'ultériorité par rapport au présent. Dans ce cas, ce n'est pas le procès qui est placé dans l'ultériorité de  $E_1$  mais l'acte de son énonciation ( $e$ ) et son énonciateur  $e_1$ . L'événement, soumis à cette énonciation ultérieure, reste quant à lui situé dans le présent. Le conditionnel en revanche, est dialogique en langue : de par sa structure morphologique, il place un énonciateur  $e_1$  dans l'antériorité de  $E_1$  ; et c'est à partir de ce repère passé que l'événement est vu en ultériorité. Ce n'est donc pas l'énonciation qui se trouve placée dans le monde des possibles mais bien le procès. Cet ancrage du procès non sur  $E_1$  mais dans l'ultériorité de  $e_1$  lui donne un degré plus fort d'incertitude. Surtout, ce qui distingue les deux tours, c'est la modalité : affirmative pour le futur, interrogative pour le conditionnel. L'interrogation est une mise en débat, qui pose comme équipollents les deux termes de l'alternative de la conjecture, alors que l'affirmation avance positivement la conjecture.

Rappelons d'autre part (cf. note 3) que le futur peut se conjoindre sporadiquement avec l'interrogation :

(10) La musique repart, forte. Puis s'arrête.

- C'est loin, dit Stein.

- Un enfant qui *aura tourné* un bouton de radio ? (Duras, *Détruire, dit-elle*)

Dans ce cas, la conjecture signifiée au futur est mise en débat par l'interrogation, et s'avère plus incertaine que son homologue à l'affirmation : « Un enfant qui aura tourné un bouton de radio ». Et se rapproche de la valeur du conditionnel (« Un enfant qui *aurait tourné* un bouton de radio ? »), même si l'énoncé au futur nous semble d'un degré de certitude plus élevé, ce qui procède de la différence mentionnée *supra* entre le dialogisme du futur et celui du conditionnel.

## CONCLUSION

La notion de dialogisme – appliquée à l'interrogation totale, au futur et au conditionnel – nous semble permettre de pénétrer à l'intérieur de la subtile machinerie des énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel, comme d'expliciter la différence sensible qui les distingue : le futur, par le dédoublement énonciatif auquel le contraint le co(n)texte, accentue la charge conjecturale de l'énoncé d'hypothèse plausible issu d'un raisonnement par abduction en imputant son énonciation à un énonciateur  $e_1$  (différent de  $E_1$  temporellement mais coréférentiel avec lui) situé dans le FUTUR ; le conditionnel, parce qu'il pose un énonciateur  $e_1$  dans le PASSÉ de  $E_1$ , ne peut entrer dans la production du sens conjectural – qui exige que  $E_1$  et  $e_1$  soient coréférentiels – que couplé avec la modalité interrogative, ce qui a pour effet de diéser plus encore le sens conjectural.

Nous terminerons en faisant écho, non sans provocation, au texte d'Arthur Rimbaud : nous avons assis la conjecture sur nos genoux, et nous l'avons analysée... nous avons songé à rechercher la clef de l'énigme ancienne... Le dialogisme est cette clef ! Cette inspiration *prouverait-elle* que nous n'avons pas rêvé ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Abouda L., 1997, *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Anscombre J.-Cl. et Ducrot O., 1981, « Interrogation et argumentation », *Langue française* 52, 5-22.
- Azzopardi S. et Bres J., 2010a, « Futur et conditionnel en français : mêmes combats temporels et modaux ? », *Cahiers de praxématique* 53, à paraître.
- Azzopardi S. et Bres J., 2010b, « *Qui viendra(it) t'arrêter ?* Futur, conditionnel : les effets de sens de la *conjecture* et de l'*inconcevable* en interrogation partielle », communication au colloque international de linguistique française, Madrid, 24-26 nov.
- Bakhtine, M. (1934/1978), « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bres J., 1999, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte R., Madray M. et Siblot P., *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling, 191-212.
- Bres J., 2009, « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue Française* 163, 21-39.
- Bres J., 2010a, « Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique... », in L. Perrin (éd.), *La polyphonie en langue et en discours. Modèles et réflexions théoriques*, Metz : Presses universitaires de Metz, 201-225.
- Bres J., 2010b, « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer », in C. Alvarez Castro, F. Bango de la Campa, et Donaire M.L. (éd.), *Liens linguistiques*, Peter Lang, 201-225.
- Bres J. et Mellet S., 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue Française* 163, 3-20.
- Bres J. et Nowakowska A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.
- Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck-Duculot.
- Damourette J. & Pichon E., 1911-1936, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Dendale P., 2010, « *Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris ?* A propos de deux emplois épistémiques du conditionnel », in C. Alvarez Castro, F. Bango de la Campa, et Donaire M.L. (éd.), *Liens linguistiques*, Berne : Peter Lang, 291-317.
- Dendale P. & Tasmowski L., (éds.), 2001, *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz.
- Desclés J.-P. & Guentchéva Z., 2001, « La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique" », *Cahiers Chronos*, 8, 103-122.
- Diller A.-M., 1977, « Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire », *Semantikos*, 2, 1-17.
- Gardies, J.-L., *La logique du temps*, 1975, Paris, PUF.
- Haillet P.P., 2001, « A propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », in Dendale & Tasmowski, 2001, 295-330.
- Haillet P.P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, De Boeck, coll Champs Linguistiques, Paris-Bruxelles
- Korzen H. & Nølke H., 2001, « Le conditionnel : niveaux de modalisation », in Dendale & Tasmowski, 2001, 125-146.
- Maingueneau D., 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française. Embrayeurs*, « Temps », *Discours rapporté*, Paris, Hachette.
- Martin R., 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages*, 64, 81-91.
- Peirce, C. S., 1934, *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, vols. 1-6, 1931-1935, Charles Hartshorne and Paul Weiss, eds., Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Tasmowski L., 2001, « Questions au conditionnel », in Dendale & Tasmowski, 2001, 331-343.